AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE INFORMELLE

N°FIN001/2015

Source de financement : budget de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), ligne : **619 « Autres fournitures extérieurs » 6191 « Fournitures informatiques».**

FOURNITURES INFORMATIQUES

1. **L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)** *a obtenu dans le cadre de son budget 2015* des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de ***fournitures informatiques.***

2. **L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : ***des fournitures informatiques.***

Le marché sera passé sur prix unitaires.
Les fournitures, objet du présent appel à concurrence, seront livrées en *deux (02) lots* :

LOT (S)	DESIGNATION	DELAI DE LIVRAISON MAXI.
01	Consommables informatiques (Cartouches d'encre)	Deux semaines (02)
02	Consommables informatiques (Accessoires)	Deux semaines (02)

Le détail des articles par lot est joint en annexe.

3. La passation du marché sera conduite par appel à la concurrence informelle tel que défini dans **l'arrêté N°201 MEF/DGBF/DMP du 21 avril 2010 portant conditions de mise en œuvre de la concurrence informelle pour les dépenses inférieures au seuil de passation des marchés publics à l'article 2** et ouvert à tous les candidats éligibles établis en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur NOMEL Gnagne François dans les locaux de l'**Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)** sis à **Cocody, Riviera 3, rue du lycée Français, lot n°1085 îlot n°118, 25 BP 529 Abidjan 25, Tél : 22.40.00.40**
de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes temps universel, les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :
   - la preuve de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier (RCCM),
   - la preuve de l'immatriculation fiscale,
   - la preuve de l'immatriculation auprès des organismes de sécurité sociale,
   - la preuve de l'attestation de domiciliation bancaire ou de compte.

NB :

L'absence de l'une de ses pièces vaut rejet de l'offre à l'analyse.

ANNEXE

Lot 1 : *CONSOMMABLES INFORMATIQUES (CARTOUCHES D'ENCRE)*

N°	REF.	Identification	Quantité
1	CE505A	**CARTOUCHE D'ENCRE HP 05A NOIRE POUR IMPRIMANTE** HP LASERJET 2055	**35**
2	Q7553A	**CARTOUCHE D'ENCRE HP 53A NOIRE** POUR IMPRIMANTE HP LASERJET M2727nf MFP	**05**
3	C9396AE	**CARTOUCHE D'ENCRE HP 88 NOIRE XL POUR IMPRIMANTE** HP OFFICEJET PRO K8600	**10**
4	C9386AE	**CARTOUCHE D'ENCRE HP 88 CYAN** POUR IMPRIMANTE HP OFFICEJET PRO K8600	**10**
5	C9388AE	**CARTOUCHE D'ENCRE HP 88 JAUNE** POUR IMPRIMANTE HP OFFICEJET PRO K8600	**10**
6	C9387AE	**CARTOUCHE D'ENCRE HP 88 MAGENTA** POUR IMPRIMANTE HP OFFICEJET PRO K8600	**10**
7	CE285A	**CARTOUCHE D'ENCRE NOIRE HP 85A** POUR IMPRIMANTE HP LASERJET PRO P1102	**05**

N.B: Tous les consommables fournis doivent être d'origine.

Lot 2 : *CONSOMMABLES INFORMATIQUES (ACCESSOIRES)*

N°	REF.	Identification	Quantité
1	CD	**CD-ROM VIERGE**	**100**
2	CLE	**CLE USB 4 Go**	**30**
3	CLE	**CLE USB 8 Go**	**20**
4	APPLE	**ETUI APPLE IPAD AIR** - Smart Case en Cuir Noir, Bleue Nuit ou Marron	**04**
5	APPLE	**ETUI APPLE IPAD 4** - Smart Case en Cuir Noir, Bleue Nuit ou Marron	**10**
6	APPLE	**CABLE APPLE LIGHTNING vers USB (1 m)**	**14**
7	APPLE	**ADAPTATEUR SECTEUR USB 12 W APPLE** pour iPAD AIR et IPAD 4	**14**

N.B: Tous les consommables fournis doivent être d'origine.

6. Les candidats peuvent **consulter ou retirer gratuitement** le dossier d'appel à la concurrence informelle sur le site web : www.anrmp.ci ou à l'adresse mentionnée ci-après :

Secrétariat de l'**Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) sis à Cocody, Riviera 3, rue du lycée Français, lot n°1085 îlot n°118, 25 BP 529 Abidjan 25, Tél : 22.40.00.40**
de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes temps universel, les jours ouvrables.

Les offres seront déposées au plus tard le **jeudi 21 mai 2015** à **9 heures 00 minute, temps universel** au Secrétariat de l'**Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) sis à Cocody, Riviera 3, rue du lycée Français, lot n°1085 îlot n°118, BP 529 Abidjan 25, Tél : 22.40.00.40.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes par le Comité de Sélection en présence des représentants des candidats présents le **jeudi 21 mai 2015** à **9 heures 30 minutes** temps universel à l'adresse ci-après :

la salle de conférence de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) sis à Cocody, Riviera 3, rue du lycée Français, lot n°1085 îlot n°118, 25 BP 529 Abidjan 25, Tél : 22.40.00.40.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Le Comité de Sélection est composé comme suit :
- l'Ordonnateur ou son représentant,
- le Chef du Service Administratif et Financier ou son représentant.

9. Dès la validation de la décision d'attribution du (ou des) marché(s), l'**Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)** publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse du Comité de Sélection ou en délivrera copie à leur demande et à leurs frais.

10. Le présent appel à la concurrence informelle est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment l'arrêté N°201 MEF/DGBF/DMP du 21 avril 2010.

Fait à Abidjan, le 05 MAI 2015

Le Secrétaire Général

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics – ANRMP
LE SECRETAIRE GENERAL

KOSSONOU K. Olivier